

Sill. La riposte des riverains de Milizac



Samedi, dans nos colonnes, la Chambre d'agriculture du Finistère qualifiait les riverains hostiles au projet d'implantation à Milizac (29) de la tour de séchage de la Sill, de « groupe de pression ultra-minoritaire qui privilégie ses propres intérêts au détriment de l'intérêt général ». Une appellation qu'a peu goûtée l'Association pour la qualité de la vie à Milizac. « La zone de Kerhuel, objet d'une enquête publique, est une zone artisanale et des engagements ont été pris, y compris par écrit, pour qu'elle n'intègre pas de grosses industries », réplique l'association. « La zone de Kerhuel a reçu l'agrément Bretagne Qualiparc (intégration paysagère harmonieuse), faut-il renoncer à cette ambition ? Le projet initial de zone artisanale est un projet tout aussi créateur d'emplois avec des impacts bien moindres, tout en restant dans une dimension humaine à la mesure de notre commune rurale ».